

Mesurer avec Géoportail

► Se rendre sur le site du [géoportail](http://geoportail.gouv.fr) et attendre le chargement de la page d'accueil.

► Saisir le nom de la commune et cliquer sur « OK ».



► La photographie aérienne du lieu s'affiche :

► En cliquant sur « Cartes » en haut à gauche, on fait apparaître un menu dans lequel on va sélectionner : « Carte IGN ».



► La carte IGN du lieu choisi apparaît. On peut fermer le petit rond orange (qui masque la mairie, en rouge) en cliquant dessus.



► L'école est indiquée sur la carte par *Éc.* On peut, si on ne la voit pas, zoomer sur la carte en

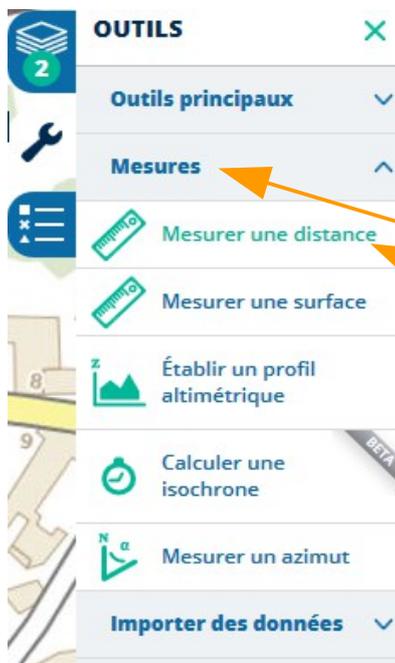
Utilisant les boutons :



en haut à gauche (ou la roulette de la souris).

► Le collège est indiqué par *Coll.*

► Une fois que l'école, ou le collège, et la mairie sont bien visibles sur l'écran, on va pouvoir mesurer la distance qui les sépare.
Cliquez sur la clé à molette en haut à droite pour accéder aux outils.

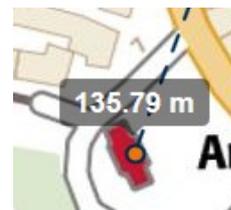


► Choisir « Mesures »,
puis cliquer sur « Mesurer une distance ».

► Cliquer sur « Éc. », ou « Coll. » puis se diriger, en ligne droite, jusqu'à la mairie.



► Positionner le petit rond orange sur la mairie (en rouge).
La distance entre les 2 bâtiments s'affiche automatiquement.



► Il ne reste plus qu'à appuyer sur la touche « Imprim'Écran » du clavier pour prendre une photo du travail réalisé, et à coller cette image sur le document réponse.